



Certificat d'Aptitude Professionnelle

Métiers de la Coiffure Apprentissage

RNCP 34670

PROGRAMME & DEVIS DE FORMATION

Session 2023/2025

NOM :

PRENOM :

Définition de l'emploi :

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- L'accueil de la clientèle ;
- Le conseil et la vente de service et de produits.

Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Les secteurs d'activité :

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- Secteur du spectacle et de la mode ;
- Établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Les conditions générales d'exercice :

Le (la) titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- Respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- Adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- Utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- Utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels ;
- Adopter une démarche respectueuse de l'environnement.

Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure. Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il (elle) est capable de s'intégrer dans une équipe.



Le niveau d'implication :

L'autonomie et la responsabilité s'exercent dans le cadre défini par le (la) chef (fe) d'entreprise.

Les perspectives d'évolution et Débouchés professionnels

Le (la) titulaire du diplôme du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 3 (ex-niveau V), soit de poursuivre une formation professionnelle. Au cours de sa carrière, il (elle) peut se spécialiser et obtenir une qualification lui permettant de compléter sa formation.

Les diplômés du CAP des métiers de la coiffure peuvent exercer les activités dans les secteurs suivants :

Salon de coiffure, à domicile, centres d'esthétiques avec salon intégré, entreprise de distribution de produits, ainsi que la poursuite d'études en **BP métiers de la coiffure**. (Proposé dans notre établissement)

Conditions et prérequis :

Base

- Personne possédant le Bac ou plus.
- Personne ayant déjà obtenu un CAP ou un BEP du secteur tertiaire (diplôme niveau 3)
- Avoir au minimum 17 ans au 31 décembre de l'année de passage à l'examen.
- Salarié en reconversion ou demandeur d'emploi, etc. remplissant les critères ci-dessus

Base + cours généraux

- Toutes personnes ne possédant aucun diplôme scolaire.
- Avoir au minimum 17 ans au 31 décembre de l'année de passage à l'examen.
- Salarié en reconversion ou demandeur d'emploi, etc. remplissant les critères ci-dessus

Un espace est dédié à la formation en apprentissage sur le site www.inserjeunes.education.gouv.fr

Accessibilité :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap selon les exigences du métier.



Détail de la formation :

| Activités | Blocs de compétences | Unités |
|---|--|---|
| <p>Pôle 1 – Réalisation de prestations de coiffure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un diagnostic - Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réalisation de techniques de base de coiffure : <ul style="list-style-type: none"> - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration* et effet de couleur*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage) | <p>Bloc n° 1 – Réaliser des prestations de coiffure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un diagnostic - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réaliser des techniques de base de coiffure : <ul style="list-style-type: none"> - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration* et effet de couleur*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage) | <p>UNITÉ U1</p> <p>Techniques de coiffure</p> |
| <p>Pôle 2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous - Conseil et vente de services, de matériels et de produits capillaires - Contribution à l'activité de l'entreprise | <p>Bloc n° 2 – Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous - Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires - Contribuer à l'activité de l'entreprise | <p>UNITÉ U2</p> <p>Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise</p> |
| | <p>Bloc n° 3 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien | <p>UNITE UG 1</p> <p>Français et Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique</p> |
| | <p>Bloc n° 4 - Mathématiques – Physique-chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit | <p>UNITE UG 2</p> <p>Mathématiques Physique-chimie</p> |
| | <p>Bloc n° 6 - Langues vivantes</p> <p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère | <p>UNITE UG 4</p> <p>Langues vivantes</p> |



Règlement d'examen* :

| | Epreuves | Forme | Durée | Coeff. |
|--------------------------|--|-------------------|---------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | Unités Professionnelles | | | |
| EP1 | Techniques de coiffure (1) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE) (2) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE) | Pratique et écrit | 6h45 ⁽¹⁾ | 14 ⁽²⁾ |
| EP2 | Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise | Orale | 0h20 | 3 |
| <input type="checkbox"/> | Unités Générales | | | |
| UG1 | Français et histoire géographie | Ecrite et Orales | 2h15 | 3 |
| UG2 | Mathématiques sciences | Ecrite | 2h00 | 2 |
| UG4 | Langue vivante | Orale | 0h20 | 1 |

**Sous réserve de modification par le ministère de l'Education Nationale.*

Méthode et encadrement :

Le module de préparation se déroule au sein de l'organisme de formation, ainsi qu'en contrat d'apprentissage au sein d'une entreprise.

Les produits consommables, le matériel, les cours, photocopié, supports vidéo nécessaires au bon déroulement du programme au sein de l'établissement sont fournis à l'élève. Cependant il est à prévoir un budget pédagogique en sus du budget formation (matériel, produits, fournitures scolaires) pour la préparation et le passage à l'examen final.

Les formateurs sont des professionnels permanents ou extérieurs formés et diplômés pour enseigner les matières correspondant à leurs compétences.

Evaluations et attestations :

Des évaluations sont effectuées pendant toute la durée de la formation et un CAP Blanc en condition réel d'examen sera réalisé au sein de l'école. L'élève devra signer des feuilles de présences afin d'attester de sa participation au stage. Le stagiaire se verra remettre une attestation de suivi précisant la nature, la durée ainsi que les acquis lors du stage le dernier jour de la formation.

Lorsque le candidat n'est pas admis à l'examen, les épreuves validées (notes supérieures ou égales à la moyenne) restent acquises 5 ans. Le centre de formation accompagne l'élève jusqu'à validation de la totalité des épreuves.

Sous réserves du sérieux et de l'assiduité du stagiaire durant la formation.

Conditions d'inscription à l'examen :

Les candidats seront inscrits par l'école, cependant le rectorat de l'académie de la Réunion a tout pouvoir de décision quant aux lieux et aux dates de passage de l'examen.

Nos engagements :

Notre centre de formation – CFA est certifié QUALIOPi sous le numéro RNQ 2021/97207.1. Cette certification nationale est un engagement permettant d'attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.



Au 1er janvier 2022, la certification qualité est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés ; la marque QUALIOPi concerne donc tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants. Taux de réussite en CAP Métiers de la coiffure de % pour la session 202 . Les indicateurs de résultats sont accessibles sur le site www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil.

Synthèse de la formation :

| | Base | Base + cours généraux |
|---|--|-------------------------|
| Durée : | 120 jours (840 heures) | 155 jours (1090 heures) |
| Date : | Entrée et sortie permanentes | |
| Rythme hebdomadaire : | 12 Heures | |
| Lieu : | Esthetic & Company 66, rue François de Mahy – 97410 St-Pierre | |
| Contact : | 02 62 88 08 18 / info@esthetic.re | |
| Coût de la formation : | 11 600,00 € | |
| Année 1 : | 5 800,00 € | |
| Année 2 : | 5 800,00 € | |
| Coût horaire : | 10,64 € / heure | |
| Financement : | OPCO EP | |
| Frais de 1^{er} équipement : | 500,00 € (pris en charge OPCO EP) | |
| Nombre de stagiaire : | Minimum de 6 et maximum de 16 personnes* / classe <i>*Les cours de théorie sont mutualisés</i> | |
| Délais d'accès : | Aussitôt le contrat de formation et la convention signés en tripartie (Entreprise / stagiaire / CFA) | |

Grille des salaires en contrat d'apprentissage :

La hausse du Smic au 01 janvier 2023 pour compenser l'inflation entraine automatiquement une augmentation du salaire d'un apprenti auquel il sert de base de calcul.

Le montant du Smic mensuel brut s'élève désormais à 1 709,28 euros (+1,81%) et le salaire du contrat d'apprentissage s'établit comme suit à partir du 01 janvier 2023 :

| Salaire d'un apprenti en 2022 | Moins de 18 ans | | 18 à 20 ans | | 21 à 25 ans | |
|---|-----------------------|-----------------|----------------|-------------------|----------------|-------------------|
| | Base de calcul | Montant brut | Base de calcul | Montant brut | Base de calcul | Montant brut |
| 1^{ère} année d'alternance | 27% SMIC | 461,51 € | 43% SMIC | 734,99 € | 53% SMIC* | 905,92 € |
| 2^{ème} année d'alternance | 39% SMIC | 666,62 € | 51% SMIC | 871,73 € | 61% SMIC* | 1 042,66 € |
| 3^{ème} année d'alternance | 55% SMIC | 940,10 € | 67% SMIC | 1 145,22 € | 78% SMIC* | 1 333,24 € |
| Salaire d'un apprenti en 2022 | 26 ans et plus | | | | | |
| | Base de calcul | | | Montant brut | | |
| | 100% SMIC* | | | 1 709,28 € | | |